

Les Dossiers Pédagogiques de

L'EDUCATEUR

Pédagogie FREINET

Premiers regards sur la

PÉDAGOGIE FREINET

A QUI S'ADRESSE CE DOSSIER ?

En tout premier lieu, à tous ceux qui, nouveaux dans le Mouvement Freinet, suivent nos réunions, travaillent coopérativement avec nous, mais qui, se sentant isolés dans un groupe scolaire urbain ou dans une classe unique, voudraient changer leur pédagogie.

Ce dossier n'est pas un recueil de recettes pédagogiques, mais plutôt une tentative de définition des pratiques de l'Institut Coopératif de l'École Moderne - Pédagogie Freinet, une présentation de l'esprit dans lequel nous travaillons.

Pour cela, nous évoquons des textes qui précisent les orientations de nos pratiques, puis une série d'exposés définissant nos pratiques dans les différents secteurs de travail, enfin, une présentation du Mouvement, car la seule lecture du dossier ne peut remplacer la participation à la vie du Mouvement :

- stages et réunions départementaux,
- stages et rencontres régionaux,
- congrès national,
- commissions nationales.



SOMMAIRE

1^{re} partie :

Origines, fondements idéologiques et objectifs de la pédagogie Freinet :

- C. Freinet : biographie 6
- Essai de tableau synoptique sur la pédagogie Freinet.
- Tableau comparatif : enseignement traditionnel, enseignement rénové, enseignement de l'École Moderne 7
- Tableau des techniques pour favoriser 8

2^e partie :

Les « techniques Freinet » ou « comment démarrer ».

- Quelques conseils pour le maître qui débute en pédagogie Freinet 10
- La coopérative scolaire.
- Le texte libre.

- Le journal scolaire 11
- L'imprimerie.
- La correspondance 12
- La méthode naturelle de lecture.
- L'audio-visuel à l'I.C.E.M. 21
- Comment permettre aux enfants d'analyser le réel dans lequel ils sont plongés ?
- L'art enfantin 22
- L'éducation corporelle.

3^e partie :

La pédagogie Freinet peut être pratiquée partout :

- La pédagogie Freinet au second degré 23
- L'enseignement spécialisé 26

4^e partie :

Le Mouvement de l'École Moderne 27

Origines, fondements idéologiques et objectifs de la pédagogie Freinet

Qui est Célestin FREINET ?

Il naît le 15 octobre 1896 à Gars, petit village de montagne des Alpes-Maritimes.

Elève de l'École Supérieure de Grasse puis de l'École Normale de Nice, il quitte celle-ci pour la guerre de 14-18, d'où il revient grièvement blessé au poumon.

Convalescent et encore handicapé, il devient instituteur à Bar-sur-Loup en 1920. Aussitôt il cherche à réaliser dans l'éducation son refus de la guerre et de l'endoctrinement qui a mené le peuple à la tuerie. Freinet étudie tous les courants d'éducation nouvelle qui foisonnent à cette époque dans toute l'Europe.

1924 : il commence la première correspondance interscolaire avec l'école de Trégunc (Finistère) animée par René Daniel («*Nous ne sommes plus seuls*» écrit-il ce jour-là).

1926 : il introduit l'imprimerie à l'école.

1927 : premier congrès à Tours des utilisateurs de l'imprimerie à l'école. Création également de la première *Gerbe enfantine*, revue rédigée par des enfants pour des enfants. Un bulletin voit le jour, il deviendra la revue *L'Éducateur* qui paraît toujours.

Déjà l'action de Freinet est orientée par des options dont il ne s'éloignera jamais :

- La mise au point d'une pédagogie populaire fondée sur le respect des enfants, l'expression libre, la motivation de l'effort ;
- La primauté des outils et des techniques pédagogiques comme base du changement de l'éducation ;
- La vie coopérative au sein du travail dans la classe et aussi dans le mouvement ;
- La recherche d'une théorie psychologique utilisable par les éducateurs.

La même année, création légale de la *Coopérative de l'Enseignement Laïc*, la C.E.L., indispensable pour créer et diffuser les nouveaux outils pédagogiques nécessaires.

1928 : Freinet s'installe à Saint-Paul-de-Vence où les forces réactionnaires provoqueront bientôt la fameuse «*affaire de Saint-Paul*». Freinet «*mis en congé*» par l'administration, quitte l'enseignement public.

1935 : l'école Freinet de Vence est officiellement ouverte. Elle accueille des enfants d'Aubervilliers puis de jeunes Espagnols, chassés par la guerre civile.

1936 : pour donner un contenu éducatif aux idées du Front Populaire, Freinet crée avec Romain Rolland le «*Front de l'Enfance*».

Le mouvement commence à se développer autour de thèmes percutants : «*Plus de manuels ! Le texte Libre. Si la grammaire était inutile ? La Bibliothèque de Travail. Le Fichier Scolaire Coopératif. La méthode naturelle de lecture.*»

1940 : Freinet est arrêté, interné. Les séquelles de sa blessure de guerre le font placer en liberté surveillée, mais il gagne le maquis qu'il dirigera en vallée de Vallouise.

Après la Libération, le mouvement prend une audience nouvelle. Freinet parcourt la France et multiplie les conférences, organise des stages.

1948 : création officielle de l'*Institut Coopératif de l'École Moderne*, association de recherche pédagogique assurant la mise au point des éditions de l'École Moderne.

Freinet publie :

- *L'École Moderne Française* ;
 - *L'Éducation du Travail* ;
 - *Essai de psychologie sensible appliquée à l'éducation.*
- (Ces deux derniers ouvrages conçus pendant sa détention.)

L'élan novateur de la Libération a vite fait place à la stagnation. Freinet continue inlassablement à développer le mouvement, à l'implanter aussi au secondaire, à lutter pour des conditions de travail acceptables (c'est lui qui lance le mot d'ordre : «*Moins de 25 élèves par classe.*»). Certaines de ces idées passent dans le domaine public et il faudra désormais empêcher que le texte libre, la correspondance, le journal scolaire ne deviennent des activités routinières, vidées de leur sens véritable au service des enfants.

Freinet meurt à Vence le 8 octobre 1966. Il est inhumé à Gars, dans son village natal.

L'I.C.E.M. après Freinet

Soucieux de ne pas figer le mouvement à la mort de son fondateur, les militants de l'I.C.E.M. ont, à plusieurs reprises, redéfini les principes qui les réunissent.

En 1968, la *Charte de l'École Moderne*, adoptée à Pau, affirme la volonté de promouvoir une éducation qui soit «*épanouissement et élévation, et non accumulation de connaissances, dressage ou mise en condition*», une école centrée sur l'enfant, fondée sur le travail créateur, la recherche expérimentale, refusant tout endoctrinement. La charte rejette «*l'illusion d'une éducation qui se suffirait à elle-même hors des grands courants sociaux et politiques qui la conditionnent*».

En 1973, le *Manifeste d'Aix* précise la portée politique de la pédagogie Freinet et conclut par ces phrases :

«*Le combat pédagogique de notre mouvement pour une authentique culture populaire s'inscrit dans un contexte de lutte économique, sociale et politique. Nous ne pouvons pratiquer pleinement la pédagogie Freinet dans cette société fondée sur le profit et l'exploitation.*»

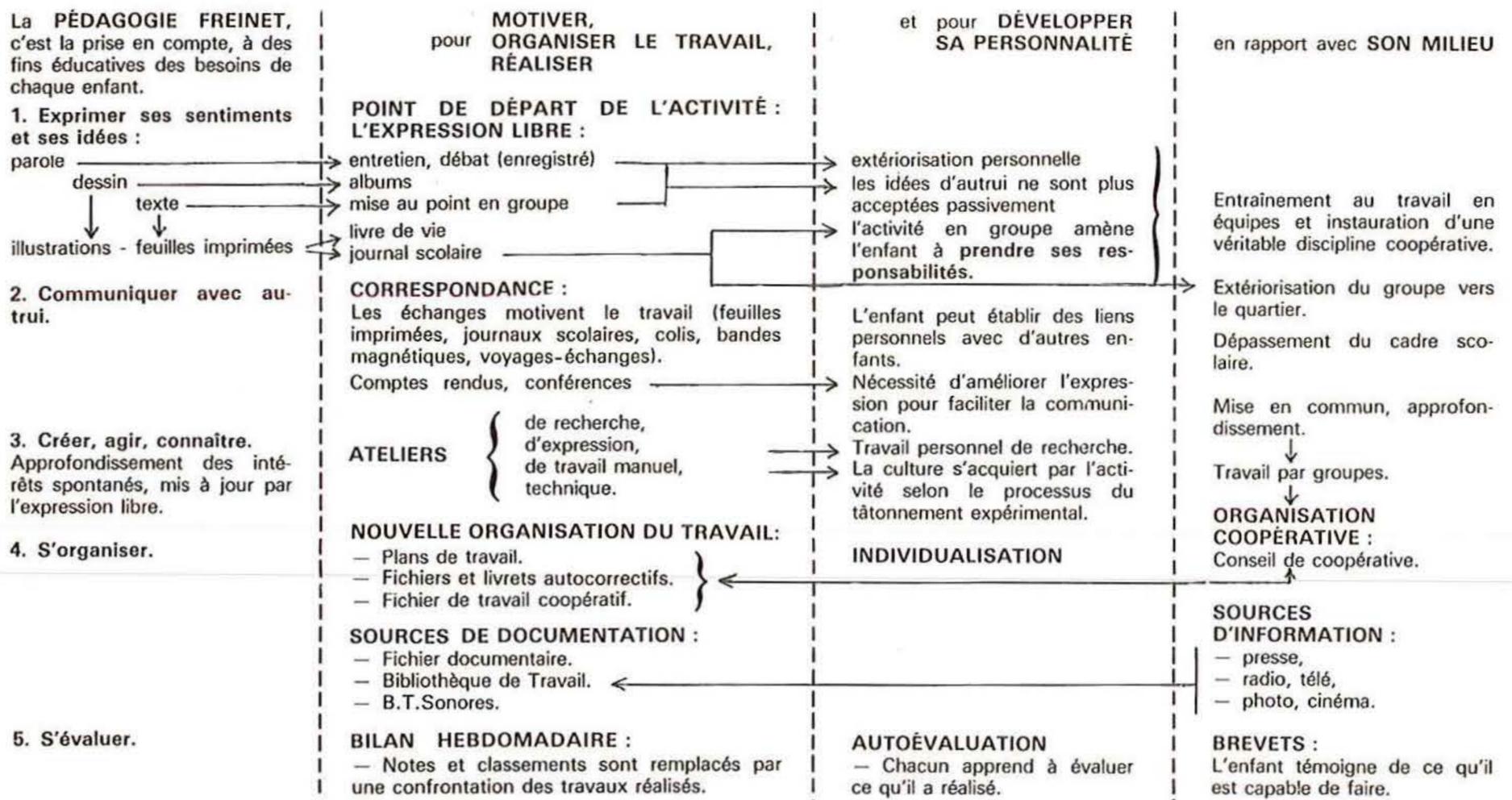
Nous choisissons cependant de travailler à l'intérieur d'un tel système pour prendre conscience des données du problème, à partir de nos expériences, qu'il s'agisse de nos réussites ou de nos échecs, afin de promouvoir une pédagogie véritablement populaire qu'il s'agira ensuite de mettre en place dans une société réellement démocratique.

Il appartient à chacun de nous de militer dans les partis, syndicats, organisations pour contribuer à la remise en cause et au renversement du système actuel.

Refusant de transposer au sein de l'I.C.E.M., de stériles querelles de partis ou de tendances, il nous reste à mener ensemble l'action pédagogique qui est l'une des formes de notre engagement politique, la seule qui puisse se faire à l'intérieur de notre mouvement.»

En 1978, un document intitulé *Perspectives de l'Éducation Populaire* développe à nouveau les orientations de notre action éducative. Il est possible de se procurer l'intégralité de ces textes auprès des groupes de l'I.C.E.M.

ESSAI DE TABLEAU SYNOPTIQUE SUR LA PÉDAGOGIE FREINET



Mais rien ne sera fait s'il n'y a pas transformation des relations maîtres-élèves car la pédagogie Freinet est une éducation dans la confiance qui s'accompagne d'une réelle prise en charge par les enfants de leur mode de vie et de travail.

TABLEAU COMPARATIF

	L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL	L'ENSEIGNEMENT RÉNOVÉ	L'ÉCOLE MODERNE
L'ENSEIGNANT	<ul style="list-style-type: none"> • Il est persuadé qu'il détient le savoir. • Il pose «la» question parce qu'il connaît «la» réponse. • Il impose la démarche, donne le modèle et juge le résultat. • Il vérifie si les enfants retiennent «bien». • Son but : la conformité à une norme qu'il définit lui-même. Il estime donc normal d'exclure, de culpabiliser tous ceux qui ne sont pas conformes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il tient à posséder le maximum de savoir, se recycle si nécessaire. • Il connaît les situations les plus riches favorisant les apprentissages et le développement des concepts. • Confiant dans le caractère scientifique de son savoir, il impose les démarches qu'il juge les meilleures et se méfie de la spontanéité des élèves. • Il cherche à rapprocher le maximum d'enfants d'une norme scientifiquement définie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il possède des connaissances mais en connaît la relativité. • Il sait que le savoir n'est pas une accumulation de connaissances mais une façon d'appréhender des situations (quelles qu'elles soient), de les analyser, de les communiquer. • Il reconnaît que diverses démarches sont possibles. • Il accepte chaque enfant tel qu'il est, reste attentif à ce qu'il fait, l'aide à se confronter avec les autres et à approfondir sa pensée personnelle sans se plier à une norme.
L'ÉLÈVE	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'a pas à découvrir mais à utiliser les découvertes déjà faites, à les apprendre par cœur. • Il n'a pas à prendre en charge mais à obéir. • Son rôle est de fournir «la» bonne réponse aux questions posées et à elles seules. • Il est culpabilisé si son raisonnement n'est pas identique à celui du maître. • Il ne doit communiquer avec ses camarades que pendant les récréations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il ne se contente pas d'appliquer des règles et des formules apprises. • Il fait lui-même des recherches sous la direction éclairée du maître. • Il apprend à construire lui-même ses concepts dans le cadre d'un programme préétabli. • On sollicite son activité et parfois sa créativité mais sa marge d'initiative est nettement délimitée. • Il travaille parfois en équipe mais c'est le maître qui assume l'animation et la direction. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il cherche, non sur ordre du maître, mais parce qu'il veut découvrir. • Il construit ses démarches en fonction de ses intérêts et de ses besoins personnels, parfois en dehors des sentiers battus. • Il échange ses recherches avec ses camarades et prend conscience de la diversité des approches d'un même problème. • Il participe à l'animation coopérative de la classe et prend part aux décisions au conseil de coopérative.
LA PRATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • La leçon magistrale présente la connaissance à acquérir. • Les exercices répétitifs font utiliser la règle à apprendre. • Le travail se limite à l'application, mécanique et sans analyse, d'un procédé. • Le résultat est noté, donne lieu à un classement, éventuellement à des sanctions, des penchants. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignant choisit les thèmes de travail qu'il estime les plus riches pour la plupart des enfants. Il établit un axe de recherche. • Il aide les enfants à trouver ce qu'ils doivent découvrir, au besoin «pousse» certains d'entre eux. • Ensuite il généralise et réutilise systématiquement la découverte collective. • Les sanctions négatives sont remplacées autant que possible par des stimulations positives mais c'est le maître qui évalue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers riches en matériel divers incitent à la recherche. • L'éducateur est attentif aux apports de tous les enfants et accueille toutes les propositions, même lorsqu'elles reflètent un conditionnement extérieur. • La «part du maître» est de favoriser les confrontations, d'aider à l'analyse des situations, de rappeler les acquis, décisions antérieurs. • Les élèves participent à l'évaluation. Des brevets remplacent le contrôle traditionnel.

Dans les rectangles, vous trouverez :

— la technique correspondant aux moyens et aux besoins de l'enfant

— des références bibliographiques.

D.P. : dossier pédagogique

B.E.M. : Bibliothèque de l'École Moderne

TABLEAU DES

I. L'EXPRESSION LIBRE, LA CREATIVITE

		orale (D.P. 79, B.T.R. 9)	écrite (D.P. 35-86, B.T.R. 3-30)	corporelle (D.P. 64-65)	autres		
LES MOYENS	Indispensable à lire : <i>Pour l'École du Peuple</i> , C. Freinet (Maspéro)	A.	les enfants	l'entretien		gymnastique thea- tre chant danse	
		B. Un matériel traditionnel	1. du papier des crayons		textes libres (B.E.M. 3)		dessin libre (B.E.M. 16, D.P. 71-72)
			2. un tableau noir de la craie		mise au point de textes libres		
			3. un panneau d'affichage		affichage des textes		exposition de travaux
			4. une table (ou plusieurs)				ateliers
			5. un meuble de rangement				
			6. des manuels				
	7. une bibliothèque de lecture						
	C.	des couleurs				peinture libre (B.T.R. 22)	
	D. Les apports des enfants et du maître	1. revues, livres, journaux...				documentation artistique	
		2. outils				atelier	
		3. chutes d'étoffe			théâtre	tapisserie marionnettes	
		4. fils métalliques				création en volume	
		5. etc.			pneus, balles, cordes, etc.	carton, plâtre terre, ...	
	E.	des adresses des correspondants		lettres aux correspondants	spectacles pour les correspondants	échanges de travaux	
	F. Un appareil duplicateur	1. un limographe (D.P. 1)		impression des textes, journal scolaire		dessins au trait	
2. un duplicateur à alcool					dessins en couleurs		
3. un matériel d'imprimerie (D.P. 1)					lino, monotype, texticroche		
4. un photocopieur							
G. Un matériel audiovisuel (D.P. 21 et D.P. 30-31)	1. un projecteur	présentation de diapositives			diapositives dessinées		
	2. un appareil photographique				photos		
	3. un électrophone	présentation de disques		danse théâtre			
	4. un magnétophone	voir pages suivantes					
	5. un poste de radio						
	6. un poste de télévision						
H. Matériel simplifié de reproduction	1. rouleaux, plaques de verre, encres...				pochoirs monotypes		
	2. lino, gouges, S.B.T.				linogravure		
	3. texticroche				texticroche		
I. Encyclopédie scolaire	1. Bibliothèque de travail		prolongement du texte libre	B.T.J. magazine	Art enfantin		
	2. B.T. sonores et doc. sonores C.E.L.			danse	B.T. art et B.T.S. art		
	3. "Pour tout classer" (B.E.M. 33-34)						
J.	matériel autocorrectif (B.E.M. 42-45)		fichier } ortho livrets } grammaire		fichiers, livrets, cahiers math		
K. Boîtes de travail	1. d'activités manuelles				inventions, créations d'objets		
	2. d'activités artistiques				musique libre (D.P. 91-93)		
	3. math - sciences				recherche math (D.P. 62-63 56-58)		
L. Pour l'étude du milieu	1. un aquarium (B.T. 505)				(B.T.R. 21 et 31)		
	2. un vivarium (S.B.T. 156)						
	3. un bac à plantes						

TECHNIQUES POUR FAVORISER

II. LA COMMUNICATION		III. L'INFORMATION	IV. L'ORGANISATION DU TRAVAIL			
dans le groupe-classe	vers le milieu extérieur (D.P. 38 et 52)	Documentation conférences (D.P. 100 - 119)	l'organisation coopérative (D.P. 34-35, 25)	l'individua-lisation (B.E.M. 29-32)	par groupes	l'auto-évaluation
entretien	fête scolaire	questions orales	conseil de coopé		exposés	
		questions	journal mural			
journal mural	compte rendu d'enquêtes		choix des textes libres			
			plan de travail (B.E.M. 15)			
					dispositions en ateliers	
		Fichier documentaire	classement docu-mentation			
		textes d'auteurs dictionnaire			documentation	
			organisation bibliothèque	lecture libre silencieuse	ateliers de lec-ture	brevets de lec-ture (D.P. 14)
expo des dessins, de textes lus					ateliers d'arts graphiques	
support occasion-nel de l'entretien		actualité textes d'auteurs				
			organisation des ateliers		* Les enfants dessinent aussi ateliers * Construction et sculptures d'enf.	
				recherches, expériences conférences (D.P. 38)		
correspondance (D.P. 96)		correspondance	organisation de la correspond.	lettres individuelles	lettres collec. albums, recherc.	
	impression et distribution du journal	échange de journaux scolaires	mise au point du contenu du journal scolaire	ateliers de reproduction	lecture et critique des textes imprimés	brevets (imprimerie, graveur, etc.)
		reproduction de docu-ments				
		diapositives				
	reportages	reportages			enquêtes, reportages	
discussion après audition		disques				
	correspondance sonore (D.P. 30-31)	reportages			enquêtes, reportages recherches	
		information				
			plan d'occupation des ateliers		ateliers d'arts graphiques	
support occasionnel de l'entretien		exposés	contrôle coopératif du travail		(D.P. 100) (D.P. 119)	
				travaux de	recherche	
			plan hebdo de travail	plan individuel	plan d'utilisation des fichiers	échelles de connaissance
						brevets
B.T.R. 23)					ateliers et recherches	
		étude d'un animal, d'une plante			ateliers d'étude du milieu	

Comment démarrer :

QUELQUES CONSEILS POUR LE MAITRE QUI DÉBUTE EN PÉDAGOGIE FREINET

Poursuivez votre formation professionnelle,

en vous pénétrant de l'esprit de cette pédagogie :

a) par la participation à des stages ou des journées d'initiation ou de perfectionnement ;

b) par la visite de classes pratiquant cette pédagogie ;

c) par la lecture des ouvrages de base de Freinet et de l'I.C.E.M. :

— *Naissance d'une pédagogie populaire*, Elise Freinet (Maspéro),

— *Pour l'école du Peuple* (Maspéro),

— *Les Dits de Mathieu* (Delachaux et Niestlé),

— *L'éducation du travail* (Delachaux et Niestlé),

— *Essai de psychologie sensible* (Delachaux et Niestlé),

— *La méthode naturelle* (Marabout),

Dossiers :

— *Les garde-fous*,

— *Perspectives de l'éducation populaire* ;

d) par l'organisation d'une réunion dans sa propre classe : travail devant les collègues de l'Ecole Moderne et discussion suivant ce travail.

POUR DÉMARRER EN PÉDAGOGIE FREINET

La condition première, sans laquelle rien ne se fera, est :
UN CHANGEMENT D'ATTITUDE DU MAÎTRE

• Il ne doit pas être :

— Celui qui régente..... autoritarisme

— Celui qui n'intervient pas..... laisser-faire qui rendent impossible un véritable apprentissage de la liberté au sein d'un groupe coopératif.

• Il doit être :

— Celui qui aide la classe à s'organiser en cellule vivante faisant coopérativement l'apprentissage de la responsabilité.

— Ne heurtez pas de front les parents, vos supérieurs hiérarchiques, vos collègues. Cherchez, au contraire, à gagner leur

neutralité, si vous ne pouvez compter sur leur bienveillance ou, qui mieux est, sur leur aide. N'usez pas votre énergie nerveuse en de vaines polémiques. **Agissez et réalisez.**

Votre premier but à atteindre est donc :

UNE MODIFICATION DU MILIEU ÉDUCATIF

— par la primauté de l'expression libre,

— le respect des processus naturels (tâtonnement expérimental et méthodes naturelles),

— la confrontation entre création personnelle et réflexion critique du groupe,

— une ouverture sur d'autres milieux.

Les conditions qui rendent possible ce changement :

— «Ne vous lâchez pas des mains avant de toucher des pieds», procédez progressivement, à un rythme qui sera fonction de vos propres possibilités techniques et du milieu aussi.

— Confrontez votre expérience à celle des autres (pendant les réunions du Groupe Départemental).

— **NE CRIEZ PAS SUR LES TOITS** que vous allez faire de la pédagogie Freinet.

Garde-fous qui peuvent être utiles quand on s'oriente vers la pratique des techniques de l'I.C.E.M. :

— Fais partie de ton groupe départemental, pour éviter d'être isolé.

— Essaie d'avoir la possibilité de contacter facilement quelqu'un pour te dépanner matériellement ou moralement.

— Fais venir les parents pendant la classe (si tu t'en sens la force), ou, en tout cas dans les locaux.

— Garde le plus possible de documents, de preuves de ton travail.

— Organise une réunion I.C.E.M. «visible» dans ta classe.

— Fais admettre à tes collègues que l'on doit faire front (au-delà des dissensions) face à l'administration, aux parents.

— Evite de te couper de la vie du village, du quartier, de l'école.

— N'oublie jamais de composer en fonction de TA situation locale, ni de progresser à TON propre rythme.

LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Si la Pédagogie Freinet propose à l'éducation un certain nombre de techniques, elle se veut pédagogie de la totalité, et ne saurait valablement se scinder en compartiments étanches dans lesquels chacun puiserait çà et là quelques procédés.

Un des liens essentiels de cette cohérence est l'**organisation coopérative de la classe**.

Nous nous efforçons d'organiser la classe en coopérative, non seulement pour des activités un peu marginales (travaux manuels, manifestations de solidarité, activité de groupes), mais pour l'ensemble de la vie scolaire.

Le texte libre, la correspondance, le journal scolaire, les plans de travail, les conférences, le travail individualisé, sont tous marqués du sceau coopératif. Aucune de ces activités ne trouve sa signification profonde si elle ne s'exerce dans le cadre d'une organisation réellement coopérative.

Freinet écrivait, dans une brochure intitulée *La coopérative à l'école moderne* :

«*Nous mettons nos camarades en garde contre la déformation apportée à la coopération scolaire par ceux qui négligent l'esprit nouveau coopératif, ne voient plus dans cette initiative qu'une forme commode d'administration et de financement de l'école.*

Par la coopération scolaire, ce sont les enfants qui prennent en main, effectivement, l'organisation de l'activité, du travail, de la vie de leur école. C'est cela et cela seul qui importe...»

Si le maître continue dans la classe à décider de tout, si la discipline reste autoritaire ou paternaliste, point n'est besoin d'une coopérative. MAIS, si l'on s'efforce de partir des intérêts des enfants, si de plus, les activités engagées supposent et nécessitent l'organisation en commun entre les élèves avec l'apport du maître, alors la coopérative devient une nécessité.

LE TEXTE LIBRE

Pratiquer l'expression libre, c'est donner la parole à l'enfant, lui donner les moyens de s'exprimer et de communiquer.

C'est créer un milieu de vie (voir organisation coopérative) au sein duquel cette parole sera accueillie, discutée et valorisée.

Il ne faut pas croire qu'il suffit d'attendre pour que l'expression de l'enfant devienne libre et jaillisse spontanément. La part du maître est primordiale et aidante pour créer le climat de confiance et les relations nécessaires à l'épanouissement de l'individu.

Le texte libre n'est qu'un aspect de l'expression spontanée des enfants et des adolescents.

C'est une technique de vie.	Ce n'est pas une institution.
C'est un texte écrit quand l'enfant le désire, quel que soit le lieu et le support.	Ce n'est pas une rédaction à sujet libre ni un texte à sujet imposé !
C'est l'occasion d'une discussion, d'un débat, d'un dialogue : activité qui vise à aider l'enfant à préciser et à maîtriser sa pensée compte tenu des exigences du code écrit.	Ce n'est pas un prétexte à des exercices de français (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire) comme le conçoit la rénovation pédagogique.
C'est l'expression choisie par l'enfant pour communiquer sa pensée qui prévaut, même si elle ne correspond pas aux critères esthétiques et moraux de l'adulte.	Ce n'est pas d'abord un « beau texte » avec des phrases bien structurées.

L'aboutissement logique du texte libre est le journal scolaire. Mais cela n'écarte pas d'autres valorisations : recueil personnel de l'enfant, recueil de la classe, affichage, correspondance, etc.

Le texte libre peut aussi engendrer d'autres activités : débat, théâtre, dessin, musique, expression corporelle, etc.

Et rejoint ainsi la globalité de l'expression de l'enfant.

LE JOURNAL SCOLAIRE

• **Le journal scolaire, c'est** du début à la fin de la création des textes et des dessins à leur diffusion, l'expression et le travail d'un groupe d'enfants ou d'adolescents, qui s'institue en comité de rédaction.

• **Il est le résultat** du travail d'un groupe d'enfants ou d'adolescents qui veulent communiquer aux lecteurs les informations, les opinions, les recherches mises au point dans la classe.

• **Le journal scolaire, ce n'est pas** un journal avec un directeur muni de tous les pouvoirs : l'instituteur, et un comité de rédaction composé de journalistes spécialisés : les enfants, qui reçoivent et sollicitent au besoin des textes à publier, qui en examinent d'autres et décident de leur parution.

• **Le journal scolaire n'est pas non plus** une simple compilation d'œuvres individuelles.

Cela suppose :

- que la classe soit organisée en coopérative de travail,
- que l'expression libre soit en vigueur dans la classe,
- qu'elle soit réellement libre et qu'elle soit la création de l'enfant,
- que ces enfants aient à leur disposition des outils adaptés à sa réalisation.

LE JOURNAL EST UN OUTIL DE LIBRE EXPRESSION :

- par son contenu : textes libres, dessins libres, comptes rendus d'enquêtes ou de recherches, textes collectifs sur la vie de la classe, jeux...
- par l'utilisation tâtonnée du matériel d'impression et de duplication,
- par les recherches de présentation, de mise en page, de techniques d'illustration.

LE JOURNAL MAGNIFIE LE TEXTE LIBRE par l'emploi de caractères typographiques qui donnent un statut officiel à la pensée de l'enfant.

LE JOURNAL EST UN OUTIL COOPÉRATIF SOCIALISANT : la production individuelle sera réalisée techniquement par un petit groupe de travail, elle sera prise en compte par la classe après critique collective. Il demande une organisation spécifique du travail et exige de chacun d'être responsable.

LE JOURNAL EST UNE OEUVRE qui valorise le travail du groupe-classe et le travail de chacun. Il doit être lisible, propre, bien présenté. Il ne faut pas être nécessairement un fin technicien ; il y a des journaux très beaux faits avec un limographe.

LE JOURNAL EST UN MOYEN DE COMMUNICATION. S'il est échangé et critiqué, les techniques d'impression et le contenu s'amélioreront, de nouvelles pistes de travail pourront s'ouvrir, une correspondance pourra s'établir.

LE JOURNAL EST UN TÉMOIGNAGE DE LA CREATIVITÉ ENFANTINE, il devrait devenir aujourd'hui un des outils privilégiés de la formation culturelle.

L'IMPRIMERIE

L'IMPRIMERIE A L'ÉCOLE, CE N'EST PAS :

- apporter une technologie et un outillage dans les classes,
- transformer chaque enfant en typographe ou machiniste,
- renier les techniques de reproduction mise au point récemment.

Le matériel de composition et de tirage doit être obligatoirement adapté aux enfants, à leur nature et à leurs besoins pour leur permettre de se l'approprier et par expériences tâtonnées se donner leurs règles d'utilisation.

L'IMPRIMERIE EST UN OUTIL PÉDAGOGIQUE PARTICULIER :

Elle favorise les tâtonnements des enfants dans leurs divers apprentissages (voir B.T.R. n° 1 et 23).
Elle favorise leurs apprentissages de l'espace, des signes gra-

phiques, de l'écriture, de la lecture, des contraintes socialisantes (orthographe et lutte contre la disorthographe, lisibilité).

L'imprimerie est L'OUTIL DE VALORISATION DE LA PENSÉE ÉCRITE DE L'ENFANT :

La page imprimée reçoit du lecteur un statut particulier qui la met au rang du texte officiel.

L'imprimerie typographique donne au texte de l'enfant la même importance qu'à celui de l'adulte.

L'IMPRIMERIE EST UN OUTIL DE DÉMYSTIFICATION :

La pratique de la typographie, du choix des caractères permet à l'enfant de se forger un esprit critique vis-à-vis des textes imprimés et de la publicité.

L'IMPRIMERIE EST UN OUTIL PRIVILÉGIÉ DE LA PÉDAGOGIE FREINET.

LA CORRESPONDANCE

Ce n'est pas simplement l'échange régulier ou occasionnel de lettres, colis, dessins, enquêtes, en vue d'une exploitation scolaire.

Le désir de communiquer avec les autres est naturel chez l'enfant. La correspondance privilégie ce désir qui conduit à une authentique situation de communication. L'enfant choisit son ou ses «corres», fixe, en accord avec eux la fréquence, le contenu des échanges. Cela nécessite dans la classe une organisation matérielle et pédagogique à la fois respectueuse de ses projets et aidante par les outils mis à sa disposition, favorisant au maximum la prise en charge, la responsabilité, l'organisation du travail.

Totalement impliqué dans son entreprise, l'enfant fait l'apprentissage de la vie coopérative. Il doit compter avec les autres et sur les autres. D'autre part, il affine son expression orale, écrite, artistique, même. Son contact avec un milieu de vie très souvent différent, élargit son univers et valorise son propre environnement par la comparaison qui s'impose avec celui de ses correspondants.

Les acquisitions dues à la correspondance ne se placent pas uniquement sur le plan documentaire. Imprégnées d'affectivité,

elles ont une qualité particulière. Elles dépassent le cadre scolaire. La correspondance, c'est un effort librement accepté. On ne ménage pas sa peine pour le correspondant. C'est un pas de plus vers la compréhension, la coopération, la fraternité, l'amitié, l'amour.

La correspondance, où l'enfant engage sa globalité, donne du travail une dimension émotionnelle indispensable à la formation d'une personnalité équilibrée.

Pratiquement, on peut tout échanger. Mais, le plus souvent, les échanges ont la forme de :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> — lettres individuelles, — lettres collectives, — textes imprimés, — journaux scolaires, — albums, | <ul style="list-style-type: none"> — colis (cadeaux en tous genres, y compris gourmandises), — enquêtes, — enregistrements magnétiques. |
|--|--|

Un bon échange ne saurait se passer d'une rencontre au moins entre les élèves qui correspondent (l'idéal serait peut-être que les deux classes qui vont correspondre se rencontrent très vite afin que les choix se fassent en se connaissant). Un voyage-échange est un événement dans la vie d'un enfant. (Voir également Dossier pédagogique n° 96.)

LA MÉTHODE NATURELLE DE LECTURE

C'EST

- Une «*méthode*» qui intègre le vécu des enfants :
 - Vécu collectif : on raconte la vie de la classe ;
 - Vécu individuel ; quand l'enfant veut le faire partager.
- L'apprentissage de la lecture se fait à partir des textes produits par les enfants.
La lecture est une activité (importante) parmi les autres et est étroitement liée à tout ce qui constitue la vie de la classe.

- Une démarche qui conserve à l'écrit son rôle de communication et s'appuie pour cela sur la correspondance intégrée à l'apprentissage.

- Une démarche qui ne perd jamais de vue le sens et fait du déchiffrage un simple outil.

- Une démarche qui part de la globalité du texte, de la structure syntaxique, du mot, utilise les rapprochements graphie-phonie, l'analyse et la synthèse en favorisant la diversité des découvertes des enfants. Epousant la démarche des enfants, elle est à la fois globale et analytique.

- Une démarche qui, par la place laissée à la recherche et par l'organisation générale du travail, favorise l'autonomie de l'enfant et l'individualisation du travail.

- Des outils de duplication qui associent si possible les enfants à la production matérielle des textes, au moins la machine à alcool ou le limographe, ou mieux l'imprimerie.

- Une bibliothèque de classe et un contact permanent avec l'écrit autre que celui produit par la classe.

- Une part du maître importante :
 - permettre, favoriser le tâtonnement des enfants ;
 - rassembler, ordonner leurs découvertes ;
 - les aider à organiser les matériaux de leurs recherches ;
 - être au fait des acquis de chacun sans demander que tout le monde marche au même rythme ;
 - organiser la classe pour rendre possible l'individualisation du travail.
- Nos interventions se font dans le sens du processus d'apprentissage des enfants et sont conçus comme des aides à l'apprentissage sans chercher à imposer un modèle de démarche préalablement élaboré.

CE N'EST PAS

- Une manipulation de la parole des enfants pour respecter coûte que coûte une programmation établie à l'avance.

- La recherche du joli ou de l'effet mais l'acceptation et la mise en valeur de ce qui a touché le maximum d'enfants.

- Une méthode qui juxtapose un apprentissage défini par la maîtresse et des activités dites d'éveil, dont la correspondance.

- Une méthode qui privilégie la lecture-déchiffrage à haute voix aux dépens des diverses activités de lecture silencieuse.

- La globalisation pendant quelques jours ou quelques semaines pour passer ensuite au découpage et à la fabrication stéréotypée de syllabes et de mots.

- Une méthode qui fait de l'enfant un consommateur n'ayant ni la possibilité de produire de l'écrit ni celle de découvrir lui-même comment fonctionne la lecture.

- Le manuel pour tout le monde.

- Ni une méthode imposée pareille à elle-même dans son déroulement d'année en année sans tenir compte de la diversité des enfants et de leurs cheminements.

- Ni le laisser-aller sans recours et sans stimulation qui serait bien vite de l'abandon.

(suite p. 21)

L'audio-visuel ne doit pas faire illusion :

La multiplication exagérée des moments de vie scolaire où l'on a recours aux moyens audio-visuels n'est à notre avis nullement souhaitable, et nous dénonçons vigoureusement la prétendue modernisation de l'école par la seule exploitation de programmes de télévision, de radiovision, de cinéma, de disques.

On peut utiliser tous ces moyens sans qu'il y ait modification profonde de la relation éducative fondamentale maître-élève.

L'audio-visuel doit être au service de l'expression :

A notre sens, seul l'appel continu aux facultés créatrices permet une formation véritable. Donner à l'enfant un monde d'occasions motivées de créer, d'agir, doit être le premier souci de l'éducateur.

C'est pourquoi nous préconisons l'UTILISATION PAR LES ENFANTS EUX-MÊMES DE TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES SIMPLES (enregistrements sonores magnétiques, photographiques, montages audio-visuels, courts films).

C'est la clé qui leur ouvre à la fois, la possibilité de dominer la technique, et de recevoir, sans être abusés, les infor-

mations véhiculées par ces supports, lorsqu'ils sont spectateurs.

Mises au service de l'EXPRESSION DE L'ENFANT, les techniques audio-visuelles permettent une authentique formation. Nous encourageons la CRÉATION AUDIOVISUELLE par les techniques actuellement les moins coûteuses : enregistrements sonores (magnétophone) et la diapositive (photo ou dessinée).

L'enfant est aussi avide de s'approprier l'expérience de l'humanité rassemblée dans la documentation. Nous éditons des DOCUMENTS AUDIOVISUELS : Bibliothèque de Travail Sonore, Documents Sonores de la B.T., disques Art Enfantin (1) qui répondent aux intérêts et aux questions des enfants, qui sont conçus et élaborés avec leur participation, et qui sont toujours contrôlés et mis au point dans des classes avant édition.

Un SERVICE AUDIO-VISUEL I.C.E.M./C.E.L. est à la disposition de tous les camarades qui le souhaitent (renseignements, copies de bandes) et une COMMISSION, qui reçoit les réalisations des classes, travaille régulièrement à l'élaboration de documents et organise des stages. Coordonnateur : Pierre GUÉRIN, B.P. 14, 10300 Sainte-Savine.

(1) Voir catalogue C.E.L. et dossier pédagogique «Utilisation de la documentation audiovisuelle» et le catalogue des B.T.Son et D.S.B.T.

Comment permettre aux enfants d'analyser le RÉEL dans lequel ils sont plongés !

Partir du besoin des enfants

Chaque enfant essaie de trouver sa place dans le monde et de s'y insérer. Pour cela, il a besoin de s'exprimer, de communiquer, de sentir... Il essaie aussi en même temps de maîtriser physiquement et mentalement son environnement afin de s'y reconnaître.

Cette analyse du réel est naturelle à l'enfant sous forme de curiosité, mais pour que son insertion dans le monde soit efficace, il doit appréhender la réalité avec une certaine rigueur de pensée. Nous devons donc fournir aux enfants les moyens nécessaires à leur formation scientifique tout au long du développement de leur personnalité perçue globalement et en prise directe avec leur vécu quotidien.

Respect du tâtonnement expérimental

Nous devons permettre à chaque enfant son analyse du monde. Cette attitude particulière qui se développe peu à peu est une aptitude à manipuler, à expérimenter, à observer, à mettre en relation, à émettre des hypothèses, à les vérifier, à appliquer des lois et des codes, à comprendre des informations de plus en plus complexes...

C'est ce travail de recherche réfléchi sur les matériaux physiques ou mentaux les plus divers, que nous appelons **tâtonnement expérimental**. Une véritable formation scientifique exige le respect de ce tâtonnement et du rythme d'apprentissage qui en découle.

Par ce tâtonnement, les connaissances acquises par l'enfant sont ancrées d'une certaine manière au plus profond de lui, tout en restant relatives et révisables avec l'apport de nouveaux faits ou à l'épreuve de nouvelles expériences !

Une autre organisation de la classe

Le respect de cette démarche suppose qu'à tout moment où elle se fait, une découverte puisse être prise en compte, il suppose surtout qu'un choix d'activités la favorisant soit offert aux enfants sans crainte paralysante de se salir, etc.

Dans la mesure où cette démarche spécifique s'exerce dans tous les domaines, du corporel à l'historique en passant par le physique, le chimique, le biologique, notre pédagogie doit tenir compte de la globalité de chaque enfant et essayer d'offrir

à son dynamisme propre les structures, les outils et les techniques qui en permettent le développement :

Les entretiens permettent de prendre en compte les découvertes et les faits venant de l'extérieur de l'école mais combien personnalisés !

LA CORRESPONDANCE SCOLAIRE alimente aussi l'analyse du réel (où habitent les correspondants, combien ils ont de frères et sœurs, que font les parents...). Elle oblige aussi à la rigueur dans la communication des données et des réponses (le nombre d'enfants, de classes, regroupement par métiers des parents, etc.).

L'aboutissement des recherches, que ce soit sous la forme de réalisations technologiques ou sous une forme écrite ou audiovisuelle ou autre, n'est jamais une fin en soi. Il ne représente qu'une faible partie d'une activité multiple et foisonnante.

L'I.C.E.M. essaie de favoriser cette richesse en éditant des centaines de **fiches de travail coopératif (F.T.C.)** qui permettent avec un minimum de matériel, un grand nombre d'expériences et de découvertes !

A l'opposé d'une transmission de savoirs

Ainsi, se forme en parallèle ou en imbrication étroite avec les autres directions du développement de la personnalité (affectivité, expression, imaginaire...) une appréhension de la réalité propre à chaque enfant.

Mais cette formation personnelle s'appuie sur les débats, les activités coopératives, les apports des adultes qui lui sont indispensables :

Une multitude de méthodologies pour rendre compte de la même réalité sont offertes à chacun (différentes façons d'ordonner les enfants de la classe, les métiers des parents, divers matériaux, différents critères de détermination pour classer des objets...).

Les concepts retenus par chaque enfant sont liés à ses propres expériences mais souvent à celles d'un camarade...

De même, les théories explicatives du réel personnelles sont confrontées aux autres jusqu'à ce qu'elles deviennent satisfaisantes. Exemple : interrogation sur la buée sur les vitres.

— Explication de l'un : c'est la pluie qui est rentrée ;

— Après débat, l'idée que la buée était déjà dans la pièce

sous une autre forme apparaît : l'idée est plus satisfaisante : à l'image du déplacement succède celle de transformation qui rend mieux compte des phénomènes observés !

La formation scientifique que nous proposons permet aux enfants de toujours rester critiques par rapport aux savoirs et ouverts à l'innovation !

Du matériel et une information accessibles

Les enfants dont on respecte le tâtonnement, n'en restent pas pour autant aux balbutiements de l'histoire humaine. L'environnement fait office de mémoire des interventions humaines sur le milieu. Cela peut permettre aux enfants de raccourcir de

façon prodigieuse dans leurs tâtonnements, dans leurs démarches intellectuelles, la lente gestation des acquis de l'histoire humaine. Il a fallu des millénaires pour que l'humanité arrive à utiliser la roue ; l'enfant en utilisant les matériaux à sa portée pour ses jeux, met en application très rapidement ce principe.

C'est en ce sens que nous offrons aux enfants du matériel qui leur permet de découvrir des lois. Ainsi les boîtes mathématiques ou électriques de la C.E.L. leur donnent à voir les circuits électriques que notre civilisation leur cache !

Nous essayons aussi d'offrir à travers les collections B.T.J., B.T., B.T.Son, S.B.T... une information aussi rigoureuse et adaptée que possible aux enfants !

L'ART ENFANTIN

C'est :

- Une activité essentielle indispensable à l'épanouissement de la personnalité ;
- Une activité permanente qui trouve sa place toute naturelle dans un plan de travail ;
- Une activité créatrice qui s'inscrit dans le cadre de la classe coopérative ;
- L'expression libre et authentique de l'individu, avec ses tâtonnements et son évolution qui ne répond pas à des critères esthétiques préconçus ;
- La multiplicité des techniques qui ouvrent le champ de la créativité.

Références : revue *Art enfantin* - *B.T. Art* - *B.T. Magazine* - *L'Enfant artiste* - *Les enfants dessinent aussi* - *Constructions et sculptures d'enfants* - *Dossiers pédagogiques Arts plastiques et arts graphiques au second degré.*

Ce n'est pas :

- Le quart d'heure de récréation récompense de la fin de la journée ;
- Le travail de forçat trois jours avant l'exposition de fin d'année ;
- Le prétexte à raviver la couleur des murs des salles de classe ;
- Une activité exécutée sous les ordres du maître ;
- La copie conforme d'une «œuvre» ;
- Seulement un produit fini, «léché», «encadré» ;
- L'utilisation d'une seule et unique technique ;
- L'obligation d'utiliser des matériaux et outils coûteux et sophistiqués.

L'ÉDUCATION CORPORELLE

C'est :

- La prise en compte de l'individu dans sa globalité.
- Le développement de toutes ses potentialités, en particulier sur le plan corporel.
- La prise en compte de sa sexualité.
- La reconnaissance du droit au plaisir.
- L'organisation concrète du droit à la différence.
- Une pratique coopérative qui permet la socialisation du jeune en même temps que la conquête de son autonomie.
- L'organisation du milieu par les individus ou par le groupe (matériels, aménagements, espaces, temps), pour multiplier au maximum les expériences corporelles dans un processus de tâtonnement expérimental.
- La création, l'invention de jeux, de règles de jeu par les joueurs eux-mêmes.
- La mise à disposition d'outils d'expression-communication : jeu dramatique, expression corporelle, mime, expression clownesque, danse, expression vocale...
- Un outil supplémentaire d'analyse du réel (verbalisation du vécu corporel, reconnaissance et affinement des sensations, des perceptions, remise en cause des tabous...
- La prise en considération avec un esprit critique de la culture sportive actuelle (sport à la télé, dans les clubs...) qui fait partie de notre environnement.

Ce n'est pas :

- L'opposition corps-esprit, corps-intellect.
- L'apprentissage de techniques en vue de spécialiser le plus tôt possible le jeune dans certaines disciplines sportives.
- Le détournement de l'énergie sexuelle au profit de l'activité sportive («pendant qu'il fait du sport, il ne pense pas aux filles»).
- Le dépassement de soi dans la douleur, la peur, le culte de l'effort dans la souffrance.
- La normalisation, l'uniformisation des gestes et des attitudes (port du survêtement obligatoire, mise en rangs, mouvements d'ensemble, critères esthétiques imposés).
- Le développement de l'esprit de compétition, la course aux performances ; l'esprit d'équipe — qui est souvent une forme de chauvinisme (tournois inter-classes) — ; l'obéissance à un chef d'équipe, à un capitaine ; la remise de récompense (challenges, coupes).
- L'évolution, l'activité dans les seuls espaces normalisés (stade, piste, gymnase, scène...) ; l'heure de «gym» ou d'expression corporelle considérée comme seul moment où l'on se préoccupe du corps.
- La reproduction de stéréotypes sportifs, le respect inconditionnel, dès le jeune âge, des règles établies du jeu sportif, l'imitation des champions.
- Le moment de défoulement qui permet d'être bien discipliné en classe ; le moment de relaxation qui permet une meilleure réceptivité, un meilleur conditionnement.
- Le culte du corps à la mode.
- Le refus systématique de tout apport technique s'il répond au désir exprimé par les jeunes.

Pour vous aider
dans la pratique :

- 80 fiches ÉDUCATION CORPORELLE incluses dans les FICHIERS DE TRAVAIL COOPÉRATIF n° 501 à 900.
- 56 de ces fiches sont regroupées en un seul fichier ÉDUCATION CORPORELLE (tirage provisoirement limité).
- Un DOSSIER PÉDAGOGIQUE «Education corporelle» n° 64-65 ainsi que L'ÉDUCATEUR n° 4 de décembre 78.

LA PÉDAGOGIE FREINET PEUT ÊTRE PRATIQUÉE PARTOUT

AU SECOND DEGRÉ

Quelle que soit la contrainte née des conditions de travail, entreprendre la P.F. au second degré à l'intérieur du système, c'est vouloir — comme au premier degré et en continuité avec lui — mener un combat pédagogique pour une transformation profonde de l'éducation :

«Offrir à tous, où qu'ils soient, la possibilité d'entamer le processus de changement, donner aux adolescents et jeunes la possibilité de faire émerger tous leurs possibles.»

«Véritable pédagogie du travail et de l'expression libre.»

C'est chercher les solutions aux difficultés créées par le système, se donner les moyens de creuser des brèches dans les failles du système, non pas seul et dans sa classe, mais lié à l'ensemble du mouvement I.C.E.M. Cf. *La Brèche* n° 42, pp. 2 et 3.

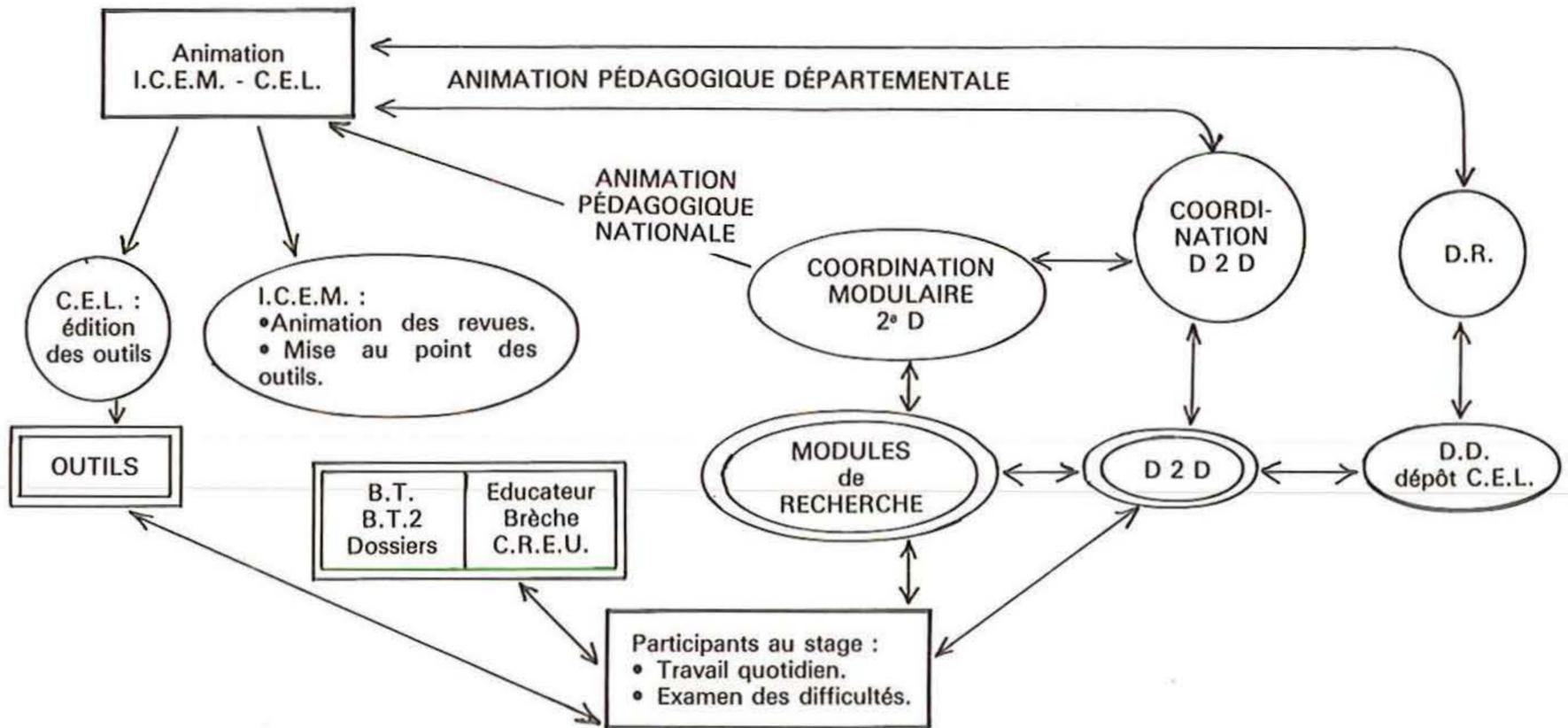
Pour l'amorce d'un tel changement il est nécessaire de :

- Bien connaître les «garde-fous» et l'existence du chantier répression ;
 - Travailler en étroite relation avec les parents (cf. dossier *La Brèche*) ;
 - Constituer une équipe pédagogique ;
 - S'appuyer sur la délégation départementale second degré ou — si elle n'existe pas — obtenir l'appui moral du délégué départemental sinon celui du délégué régional ;
- afin d'équilibrer le rapport de forces et vouloir poursuivre.

JE VOUDRAIS BIEN FAIRE DE LA PÉDAGOGIE FREINET, MAIS...	Y'EN A QU'ONT TROUVÉ UN TRUC POUR FAIRE...
<p>I. - Conditions matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je n'ai pas de salle : <ul style="list-style-type: none"> — pour afficher, — pour le matériel. • Je n'ai pas de peinture, ni de sous pour en acheter. • Je n'ai pas de sous pour acheter du papier pour tirer le journal, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • J'affiche : <ul style="list-style-type: none"> — dans trois salles, — en documentation. • Une équipe responsable transporte le matériel. • Au bout de trois ans, j'ai eu enfin, à force de réclamer, mon pré-fabrique : il faut le temps de faire son trou ! • Je travaille avec la M.J.C., le conseil culturel, etc. • J'ai créé un club-journal dans le cadre du F.S.E. (il y a des crédits spéciaux). • Les gosses vendent le journal et on fait même un petit bénéfice.
<p>II. - Structure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Morcellement des heures. 2. J'ai trente-cinq élèves par classe. <p>Etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • On peut demander un regroupement deux heures par deux heures. • Travailler en décloisonnement avec une autre discipline. • J'en ai souvent dix qui travaillent hors de la classe : enquête, documentation, débat, en investissant une autre salle.
<p>III. - Législation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Je ne peux pas les envoyer en enquête. 	<ul style="list-style-type: none"> • D'après la circulaire du 31-12-68, on peut envoyer cinq élèves en enquête à l'extérieur sous la responsabilité de l'un d'eux (voir dossier garde-fous).
<p>IV. - Vie de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En dehors de ma classe, mes élèves ne savent plus prendre de responsabilités. • Je me sens marginalisé. • Ça va mal avec : <ul style="list-style-type: none"> — l'administration, — les parents... 	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai créé un club (F.S.E.) pour les délégués de classe : réflexion sur leur rôle dans l'établissement. • J'essaie de travailler ponctuellement avec d'autres, pour une sortie, sur des outils, un échange de photocopies, etc. J'essaie de saisir toutes les occasions pour sortir de l'isolement. • Je crée le rapport de force <i>avec les parents</i> (cf. dossier paru dans <i>La Brèche</i> et disponible en tiré à part, s'adresser à : Mauricette RAYMOND, Les Cardelines, Le Rocher du Vent, 84800 Saumane + 8 F).
<p>V. - Equipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'administration s'y oppose. <p>• Je suis seul. Etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • On peut toujours faire un travail interdisciplinaire, à deux ou plusieurs, pour souder l'équipe, aller plus loin ; ensuite seulement, après un, deux ou trois ans de travail interdisciplinaire, on peut se faire reconnaître — avec l'appui des parents — face à l'administration et travailler vraiment en équipe, avec contrat, et obtenir une heure de concertation par semaine. Mais bien des étapes sont dignes d'intérêt avant cet état idyllique. • Sur soixante-dix profs, au bout de trois ans, j'ai compris que nous pouvions être quatre, dont deux avec certaines divergences : il faut du temps. <p>(Une équipe commence quand on est deux.)</p>

L'organisation du travail au second degré

Pour atteindre cet objectif — entamer le processus de changement avec l'institution —, le second degré s'est donné une organisation telle qu'à tout moment tout individu en état de recherche, de tâtonnement expérimental en matière de pédagogie, puisse trouver recours ou appui pour aller plus loin et rompre l'isolement : communiquer avec celui qui a déjà fait un bout de chemin (plus informé, pratiquant quelques-unes des techniques, ayant fait un stage), et aussi pour relancer la recherche.



Le secteur second degré comprend ainsi trois groupes :

- Les délégations départementales second degré (D 2 D), c'est-à-dire les groupes départementaux second degré dont l'activité est suivie par la coordination D2D.
- Les modules de recherche regroupés en commissions et en chantiers. Il s'agit de tous les groupes de travail recensés nationalement. L'activité des modules de recherche est suivie par la coordination des commissions.
- Les groupes de travail divers qui peuvent graviter soit autour des D2D, soit autour des modules de recherche. Ces groupes de travail ne sont pas recensés parce que leur activité est fluctuante, quelquefois mal définie. Il arrive qu'au bout de quelques mois, ils disparaissent.

En fonction des intérêts, des difficultés à résoudre, on a recours à tel ou tel module.

Chaque module fait le point de ses recherches, publie dans LA BRÈCHE le résultat des travaux et propose, sous des formes diverses, des outils, des analyses, des productions d'élèves : dossiers pédagogiques, Gerbes, B.T.2, livrets de libre recherche, fiches livrées par souscription. La règle : rien de ce qui est intéressant ne doit être perdu.

Pour tout renseignement, on s'adresse au module concerné ou à la coordination.

LA BRÈCHE diffuse cette organisation avec les coordonnées des responsables en pages 2 et 3 de la couverture, ainsi que tout remaniement apporté dans les commissions. Exemple, cette année, le n° 42.

Qu'est-ce qu'une délégation second degré (D2D) ?

Elle est un groupe de travailleurs second degré qui prend existence dès qu'un camarade décide de devenir le responsable de l'animation départementale second degré.

Ce groupe impulse l'animation pédagogique par des réunions régulières autonomes ou en tandem avec le premier degré, des visites de classes, des week-ends, des rencontres d'enfants, des stages, du travail par correspondance (échanger les recherches, produire des outils, former de nouveaux arrivés,

approfondir la formation... la règle étant de travailler sur du concret, sur des documents issus des classes, pour réaliser très vite des outils, même imparfaits, à tester dans les classes et à modifier).

Il coordonne l'activité départementale (parfois 1^{er} et 2^e degré) et l'activité nationale.

Il fait circuler l'information.

Il a pour but de s'ouvrir au maximum sur tous les organismes de pédagogie nouvelle et de culture...

Connaître la liste des responsables des délégations départementales second degré est un recours. Cf. liste des D2D 1979.

Exemple, article sur une D2D : La Brèche n° 46 (fév. 79).

La pédagogie Freinet au second degré, c'est aussi :

• La pratique de techniques :

- Gestion coopérative de la classe ;
- Expression libre et libre recherche ;
- Conférences d'élèves et enquêtes ;
- Leçon a posteriori ;
- Correspondance et journal ;
- Montages audio-visuels ;
- Plannings et plans de travail ;
- Travail en atelier.

• L'utilisation des outils :

- Le limographe : appareil économique de reproduction ;
- Fichiers et cahiers autocorrectifs ;
- Fiches technologiques et fiches-guides ;
- Brochures de libre recherche mathématique ;
- Gerbes adolescents (témoignages d'expression libre, nés dans les classes du second degré) ;
- Bibliothèque de Travail 2^e degré (B.T.2) ;
- B.T. Sonores et aussi B.T.

MODE D'EMPLOI POUR 3 OUTILS

GERBES ADOLESCENTS, B.T.2 ET LIVRETS DE LIBRES RECHERCHES ET CRÉATIONS MATHÉMATIQUES

Ces trois outils constituent un ensemble qui s'adresse aux adolescents, aux enseignants, aux travailleurs et aux adultes en formation.

Avec ces trois collections, le secteur second degré de l'I.C.E.M. répond en partie aux problèmes qui se posent dans les C.E.S., C.E.G., C.E.T., lycées, E.N., centres de formation continue. Ces outils permettent aux éducateurs de modifier progressivement leur enseignement dans le sens de l'expression et de la recherche libre ; ils aident tout autant à changer en profondeur les rapports avec les élèves. Ils permettent aussi d'acquérir une vision pluridisciplinaire puisqu'ils donnent les résultats de recherches dans toutes les disciplines. Sans cette vision, nous n'avancerons pas au second degré.

B.T.2 (Bibliothèque de travail second degré)

Chaque brochure est en deux parties :

- Le **reportage** : un problème traité en fonction de l'intérêt des élèves, par des élèves et leurs professeurs ;
- Le **magazine** : complément d'information et surtout publication de créations et de recherches d'adolescents, pour élargir la communication.

LIVRETS DE LIBRES RECHERCHES ET CRÉATIONS MATHÉMATIQUES

Il y a trois types :

- Témoignages de recherches libres avec l'ensemble du tâtonnement et les commentaires des professeurs ;
- Pistes de recherches mathématiques (P.R.M.), fiches d'incitation sur des situations ouvertes. Elles permettent le déblocage en créativité mathématique ;
- Livrets auto-correctifs destinés à la manipulation des mécanismes de calcul.

GERBES ADOLESCENTS

Recueil de textes et de créations d'adolescents sur les problèmes qui les touchent de près et qu'ils évoquent librement. Chaque plaquette est centrée sur un thème : l'amour, la famille, la mort, etc.

BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL SECOND DEGRÉ (B.T.2)

Prise de contact avec la collection :

- Les élèves se mettent par petits groupes de deux ou trois ; distribution des brochures qui sont feuilletées, se les passer de groupe en groupe ;
- Approfondissement d'une brochure : voir rapidement le reportage, mais surtout le magazine ; noter les idées intéressantes, les remarques qui viennent à l'esprit ;
- Mise en commun des remarques : on dégage des pistes de travail, éventuellement les polycopier au limographe ou au duplicateur.

Travail sur le reportage :

- Exposé présenté à la classe : il ne s'agit pas de lire la B.T.2, mais dégager quelques lignes de force, préparer une batterie de questions sous forme d'une fiche-guide courte, revue par le professeur et tirée au limographe ou au duplicateur ;
- La B.T.2 peut donner lieu à des montages de textes sonorisés ou non, à des recherches complémentaires sur le milieu local ;
- La classe peut songer à réaliser une B.T.2.

Travail sur le magazine :

- Relevé de pistes de travail, de recherches diverses, présentation à la classe de ce que l'on a trouvé ;



- Numéros les plus récents : écrire à un élève ou à une classe dont le texte ou une recherche a été publié(e) ;
- Songer à envoyer à B.T.2 Magazine textes, créations, recherches, journaux...

Travail interdisciplinaire :

- Si le besoin naît, le contact s'établit entre une classe et plusieurs professeurs, ce qui est à l'origine de débats enrichissants ;
- On peut faire un compte rendu et le tirer au limographe ou au duplicateur.

LIVRETS DE LIBRE RECHERCHE ET CRÉATIONS MATHS

Imprégnation du lecteur adulte :

- Feuilletter quelques livrets ;
- Repérer une expérience avec laquelle on se sent des affinités, en suivre le cheminement, aller plus loin peut-être ;
- Présenter des conclusions si on travaille en groupe.

Introduction en classe :

- Elèves par petits groupes de deux ou trois, distribution de la collection ;
- Chaque groupe prend un livret pour approfondir une expérience ;
- Le professeur circule entre les groupes pour les aider en cas de besoin ;
- Présentation à la classe de ce qui a été découvert.

Ce qui peut se passer :

- La lecture d'une expérience choisie déclenche de l'intérêt mais pas forcément la reprise de l'expérience : il peut en sortir une simplification ou des recherches parallèles ;
- Si un groupe trouve une nouvelle piste, le laisser aller dans cette direction en lui demandant de noter les étapes de raisonnement ;
- Expériences sur machine : on peut refaire les machines, en inventer d'autres, recourir à des objets simples de la vie courante ;
- Les découvertes servent de point de départ à de nouvelles recherches, d'incitation pour les correspondants, de motivation. Elles peuvent être conservées sous forme de dossiers ou de comptes rendus tirés au limographe ou au duplicateur.

Intérêt des livrets :

- Sensibilité accrue à l'expérience d'autrui, au monde extérieur ; progrès dans l'abstraction ;
- Permettent les associations, les combinaisons fortuites ou résultant d'analogie ; développent donc l'imagination ;
- L'expérience de l'élève est prise en compte et valorisée. Possibilité d'entrer dans ce circuit des livrets de libre recherche.

GERBES ADOLESCENTS

Imprégnation :

- Les élèves se mettent par petits groupes (2, 3), feuilletent les Gerbes, lisent les textes pendant une, deux, trois heures...
- A leur tour, ils peuvent écrire ce qu'ils veulent quand ils veulent et sous la forme qu'ils veulent. Ils peuvent dessiner aussi, ou mimer ou chanter et prennent à ce contact confiance dans leurs possibilités.

Socialisation des pulsions :

- Les adolescents se comprennent mieux à travers l'expression d'autres adolescents. Les Gerbes rompent leur isolement ;
- Elles valorisent leur expression puisqu'elles sont largement diffusées ;
- Gerbes est un chantier constamment ouvert aux classes qui y participent.

Emploi en langues étrangères :

- Même technique d'imprégnation ;
- Possibilité de traductions de textes pour des correspondants ;
- Possibilité de créations poétiques en langue étrangère. Il existe d'ailleurs des Gerbes internationales.

Préparation de débats :

- Un groupe peut relever sur une Gerbe des idées, des textes intéressants et préparer un débat : questions à poser à la classe. On peut présenter les questions en fiche-guide photocopiée ;
- On peut élargir le débat à l'aide d'un court montage de textes photocopiés, sonorisés, ou dits en chœur parlé...
- On peut considérer chaque Gerbe comme un dossier d'où se dégagent quelques idées forces ; ce peut être l'occasion d'une initiation à la synthèse.

La formation :

• Lecture des ouvrages de C. Freinet :

- *Pour l'école du peuple* (Maspero).
- *L'Éducation du travail* (Delachaux et Niestlé).
- *E. Freinet : Naissance d'une pédagogie populaire.*

• Les dossiers pédagogiques déjà parus, brochures faisant le point des recherches qui ont déjà abouti en français, mathématiques (livrets de libre recherche), étude du milieu, langues, linguistique (cf. *Brèche* n° 42 : liste des dossiers ouverts).

• Information permanente à travers *L'Éducateur*, revue de l'ensemble du mouvement, *La Brèche* revue du secteur second degré, *B.T.R.* pour notre recherche fondamentale sur nos outils et leur emploi, etc.

• Confrontation des expériences par cahiers de roulement, bulletins divers, rencontres locales et départementales, week-ends pédagogiques, stages départementaux, régionaux, nationaux (audiovisuel notamment) et congrès.

• • • Dans l'éducation spécialisée • • •

Une association regroupe les enseignants et éducateurs (instituteurs spécialisés, rééducateurs, psychologues...) travaillant dans les diverses structures de l'Enseignement Spécial (classes de perfectionnement, G.A.P.P., E.M.P. ou I.M.P., S.E.S., E.N.P., etc.) dans la ligne tracée par C. Freinet et l'Institut Coopératif de l'École Moderne (I.C.E.M.).

Elle s'appelle :

Association Ecole Moderne - Pédagogie Freinet des travailleurs de l'enseignement spécial (A.E.M.T.E.S.)

SA RAISON D'ÊTRE :

C'est l'existence même de l'Enseignement Spécial et de ses problèmes particuliers. Mais les militants de l'I.C.E.M. qui l'animent luttent contre toutes les formes de ségrégation scolaire. Ils estiment d'ailleurs qu'il n'existe pas de pédagogie spéciale. C'est pourquoi ils entendent participer à toutes les tentatives faites dans ce domaine par leurs camarades de l'enseignement dit «normal» et ils encouragent les adhérents de l'A.E.M.T.E.S. à participer au travail des groupes départementaux de l'École Moderne et des diverses commissions de l'I.C.E.M. En effet, l'expérience prouve qu'il y a dans les individus des ressources indéfinies qu'ils peuvent manifester lorsqu'ils sont parvenus à se dégager des handicaps scolaires, et qu'ils réussiraient dans bien des cas si les éducateurs les y aidaient par une reconsidération totale et profonde de l'éducation dans le cadre de conditions normales d'enseignement : 15 élèves par éducateur notamment.

SES OUTILS :

Les échanges pédagogiques, qui se font dans les «CHANTIERS DE TRAVAIL» axés sur divers thèmes — et ouverts à tous —... les cahiers de roulement, les rencontres (notamment au cours du congrès annuel de l'I.C.E.M., à Pâques, pendant les vacances d'été, à Toussaint).

La revue «CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL», qui publie chaque mois des Actualités, la vie des «Chantiers» en cours, une rubrique «Entraide Pratique», et, éventuellement,

des Dossiers (documents, synthèses de cahiers ou d'échanges, recherches...).

Notre revue mensuelle d'Animation Pédagogique sera ce que nous la ferons, tous ensemble...

Participez à sa VIE en envoyant votre participation et/ou celle de votre classe : articles, dessins, poèmes, journaux scolaires, échos de travaux de recherche, impressions, critiques, souhaits... Vos questions et/ou vos réponses, notamment pour la rubrique «Entraide Pratique», à la rédaction.

Equipe de rédaction : Michel FÈVRE, Philippe et Danièle SASSATELLI, Michel LOICHOT, Jean-Claude SAPORITO, Daniel VILLEBASSE.

Adressez le courrier pour CHANTIERS à : Ph. et D. SASSATELLI, rue Champs gris, Saint-Martin-des-Champs, 77320 LA FERTÉ-GAUCHER. Tél. 16 (1) 404.17.49.

Equipe de duplication : D. VILLEBASSE, G. LAFFITE et P. VERNET.

Routage, diffusion : Pierre VERNET, 22 rue Miramont, 12300 DECAZEVILLE.

Gestion financière, commande de dossiers, abonnements :
• Libellez vos chèques au nom de A.E.M.T.E.S. (chèques bancaires ou chèques postaux : C.C.P. 915-85 U Lille).
• Adressez le courrier à B. MISLIN, 14 rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM.

Le mouvement de L'ÉCOLE MODERNE

L'I.C.E.M.

L'Institut Coopératif de l'École Moderne - Pédagogie Freinet réunit tous ceux qui veulent approfondir et développer la pédagogie Freinet. D'autre part il sert en quelque sorte de bureau d'études des publications et outils pédagogiques de l'École Moderne, produits et diffusés par la C.E.L. (voir plus loin).

L'I.C.E.M. est, statutairement, le rassemblement de différents groupes de travail. On ne peut donc adhérer individuellement à l'I.C.E.M. national mais uniquement en participant à l'un, au moins, de ces groupes de travail :

- Soit au niveau départemental : il existe pratiquement un groupe par département, subdivisé parfois en sous-groupes locaux ;
- Soit au niveau des chantiers travaillant à des tâches précises (approfondissement d'une question, réalisation d'outils, de dossiers, livres, etc.). Chaque unité de travail est appelée module. Les modules sont regroupés en secteurs (par exemple : éducation corporelle, math, etc.).

On retrouve cette double appartenance dans les instances du mouvement. L'assemblée générale de l'I.C.E.M. n'est pas composée d'individus mais des représentants des différents groupes départementaux et chantiers. Le conseil d'administration est composé de 15 délégués régionaux désignés par les groupes départementaux et 15 animateurs pédagogiques, issus des chantiers. Le C.A. de la C.E.L. participe également à ces instances et l'ensemble des trois collectifs constitue le comité d'animation I.C.E.M. - C.E.L. qui étudie en commissions mixtes I.C.E.M. - C.E.L. les décisions à prendre tant sur le plan pédagogique que sur le plan de l'orientation ou de la gestion du mouvement.

Le C.A. désigne un comité directeur de 6 membres qui est l'instance collégiale de direction de l'I.C.E.M. Il faut préciser que toutes ces responsabilités sont assumées bénévolement par des enseignants en activité. Pour assumer un certain nombre de tâches d'animation et d'exécution des décisions prises par le C.A. et le C.D., une équipe de permanents (généralement appelée «l'équipe de Cannes» parce que c'est là qu'elle travaille) coordonne le secrétariat, la rédaction des revues, l'édition des outils, la diffusion.

Comment participer à l'I.C.E.M. ?

De deux façons complémentaires :

1. Entrer en contact avec le groupe départemental (demander au besoin à Cannes l'adresse de la délégation départementale). Vous pourrez participer aux réunions de travail, stages, week-ends, etc. De nombreux groupes en commissions reliés avec les chantiers nationaux de l'I.C.E.M.

2. Participer à un chantier de l'I.C.E.M. Chaque année l'I.C.E.M. publie un annuaire des travaux qui indique tout ce qui se fait à ce moment dans le mouvement. Pour participer au travail, il suffit d'écrire au coordonnateur du module concerné. Il est également possible de proposer la création d'un nouveau chantier en lançant un appel dans les revues de l'I.C.E.M. :

- L'Éducateur, qui s'adresse à tous les éducateurs ;
- Techniques de vie, organe d'animation interne ;
- La Brèche, qui s'adresse au second degré ;
- Art enfantin et créations, sur les problèmes artistiques.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, on peut s'adresser au secrétariat de l'I.C.E.M., B.P. 251, 06406 Cannes Cedex.

LA C.E.L.

Adresse : C.E.L., B.P. 282, 06403 Cannes.
Tél. (93) 39.47.66.

Historique (cf. *Naissance d'une pédagogie populaire*, Elise Freinet) :

Créée dès 1926 par Freinet avec un noyau de camarades, la C.E.L. se contenta d'abord de répartir à ses adhérents le matériel acheté aux fabricants en commandes groupées.

L'appartement de Freinet à Bar-sur-Loup, puis à Saint-Paul-de-Vence, servait d'entrepôt.

Puis le siège de la C.E.L. se trouva à l'école Freinet de 1934 à 1940.

Pillée pendant la guerre, la C.E.L. fut installée à la Libération dans l'impasse Bergia et commença à produire une partie du matériel qu'elle diffusait.

En 1951, elle s'installe dans les locaux du boulevard Valombrosa qu'elle quitte actuellement pour La Bocca où, en 1968, s'étaient déjà installés les ateliers de production, l'imprimerie notamment.

Définition :

La C.E.L. est une coopérative de consommation, entièrement au service de l'enfant et de la pédagogie Freinet.

Elle met en œuvre le maximum de ses moyens pour créer les outils indispensables aux enseignants de l'I.C.E.M., même si certains sont déficitaires : sa politique est de ne pas hésiter à perdre de l'argent pour des outils encore d'avant-garde et tenter d'en récupérer sur la vente des outils bénéficiaires (fichiers, B.T., peintures, etc.).

La gageure tient depuis 1928 et cela dans le système capitaliste qui devient de plus en plus oppressant. Malgré sa précarité, la C.E.L. tient le coup par :

- l'effort de ses actionnaires ;
- le militantisme de ventes et d'abonnements, lesquelles sont relancées par le délégué départemental C.E.L. qui doit trouver des techniques d'animation au service de notre coopérative. Dans de nombreux départements, un collègue se charge de grouper les commandes.

Fonctionnement :

La C.E.L. est gérée par un Conseil d'Administration composé de militants de l'École Moderne. Sur place, une équipe de direction est composée d'enseignants : l'équipe de Cannes.

Plus d'une centaine d'employés, ouvriers, cadres (dont près de la moitié de femmes) travaillent à la C.E.L.

Les travailleurs de la C.E.L. ayant exprimé leur désir d'être associé à la prise en charge

- des objectifs de la C.E.L.,
 - de l'organisation du travail dans les ateliers et services,
 - de la situation économique,
- des conseils d'atelier se sont progressivement constitués où se discute l'organisation du travail.

Le Comité d'Entreprise, organisé en commissions, coordonne les initiatives des conseils d'ateliers et est étroitement associé à toutes les décisions concernant la vie sociale, financière et économique de la C.E.L.

Pour devenir sociétaire de la C.E.L.

Il faut être membre ou usager de l'enseignement public et souscrire une action de 100 F (payable en deux versements).

Il est demandé à tous les adhérents de participer à l'effort coopératif en souscrivant chaque année une action complémentaire de 50 F.

Il est possible aux sociétaires de prêter de l'argent à la C.E.L. au compte créditeurs associés (C.E.L., C.C.P. Marseille 115-03).

Vers des positions institutionnelles de l'I.C.E.M.

SUR LA QUESTION DE L'INSPECTION

A l'heure actuelle, dans l'I.C.E.M., nous ne faisons qu'aborder cette piste de réflexion : l'évaluation de notre travail et de celui des enfants, que nous jugeons indispensable, libérée de toute conception hiérarchique du savoir et du pouvoir. Pour nous, cette évaluation est facteur et condition de l'évaluation des individus.

1. Les objectifs et les contenus de notre pédagogie sont fondamentalement anti-hiérarchiques.

2. Nous n'en sommes plus à pouvoir uniquement faire appel à la bonne volonté des inspecteurs.

3. Nous devons voir concrètement comment lutter pour la suppression d'un corps d'autorité qui n'a pour nous aucune valeur pédagogique tout en remplaçant cette lutte dans celle contre l'ensemble des hiérarchies scolaires. Hiérarchie des maîtres sur les enfants, des proviseurs et directeurs sur les enseignants...

4. La lutte n'est pas tout. Il faut aussi proposer des modes de contrôle, d'évaluation et de confrontation différents.

5. Sur tous ces points notre mouvement avance la réalité de ses pratiques :

— Pour l'enfance, le développement de la vie coopérative dans la classe et dans l'école, lieux d'expérimentation de rapports égalitaires, permettent d'affirmer son autonomie par rapport à l'enseignant et aux adultes ;

— Pour les enseignants, développement des équipes pédagogiques où concrètement s'expérimentent une pédagogie et une gestion fondées sur l'égalité et l'échange collectif. Ces pratiques, nous les approfondissons dans un mouvement lui aussi coopératif, contribuant à sa place et en liaison avec le mouvement des travailleurs à la lutte pour le socialisme.

6. Il faut aussi se mettre en garde contre deux illusions :

— Illusion réformiste tendant à penser qu'il est possible de réformer l'inspection ;

— Utopie de la suppression légale de l'inspection.

7. Ces positions de principe définissent pour nous les axes clairs pour cette lutte contre l'inspection, élément d'un système hiérarchisé et fondé sur la soumission à l'autorité. Ces axes, articulés autour de nos pratiques Freinet, sont les suivants :

— Lutte pour la suppression de la note pédagogique et du rapport d'inspection, instrument essentiel de la répression des inspecteurs ;

— Lutte pour l'accueil collectif de l'inspecteur ;

— Lutte pour le refus collectif de l'inspection.

L'I.C.E.M. est une force trop souvent sous-estimée par les camarades des groupes départementaux. Cette force a déjà permis des victoires importantes contre la répression dans différents départements.

Les différentes initiatives doivent être discutées et entraîner des actions en profondeur des G.D. et non seulement un soutien ponctuel car elles construisent concrètement une alternative anti-hiérarchique, outil indispensable de notre travail pédagogique.

8. Développer coopérativement les G.D. (démocratie du fonctionnement, soutien des camarades, stages autogérés) constitue un apprentissage et un moyen de pression indispensables dans cette lutte contre l'inspection.

Conduite à tenir en cas de répression

Très souvent les conditions de travail des M.A., des débutants, des enseignants sont essentiellement responsables de ce que l'administration appelle des fautes.

Ce que nous défendons, par principe, dans notre lutte contre toute répression, c'est le droit à de meilleures conditions de travail, le droit à l'erreur, au tâtonnement, à la formation continue, à la solidarité.

La tactique de l'administration consiste souvent à isoler et à culpabiliser les individus à qui elle reproche des faits réels ou imaginaires. L'administration est souvent aidée inconsciemment dans cette tactique par les enseignants eux-mêmes qui ont intériorisé des normes, des modèles que leur pratique a pourtant remis en cause, mais qui

n'osent intervenir, faute d'avoir analysé avec d'autres le travail pédagogique.

La prise de conscience de cette tactique, la recherche de moyens collectifs pour sortir de l'isolement et résoudre coopérativement les problèmes, constituent les premières étapes de la lutte contre la répression et guide toute notre attitude ultérieure.

Cette lutte collective doit se mener simultanément à deux niveaux :

• **Celui de l'information :**

— Réunir très rapidement les éléments du dossier de « l'accusation »,
— Consulter avec le groupe départemental les deux recueils de textes réglementaires reçus par les D.D. et les « garde-fous » rassemblés par les camarades de l'Oise ;

— S'informer sur les cas semblables et sur leur défense auprès des militants syndicaux ou de l'I.C.E.M., ou auprès de la commission nationale I.C.E.M. « Lutte contre la répression ».

• **Celui de la solidarité :**

— Dans le groupe : d'emblée la lutte ne peut qu'être menée collectivement, en associant immédiatement les camarades du groupe à la défense. Sans surestimer l'importance de l'I.C.E.M., tant sur le plan local que national, l'intervention d'une délégation du groupe auprès d'un inspecteur, d'un chef d'établissement, d'un maire ou de parents, a pu arrêter à temps le développement d'une affaire en faisant sentir que l'accusé n'était pas seul ;

— Au niveau national, soit pour des informations, soit pour diffusion dans la presse du mouvement, soit pour rechercher des solutions à d'éventuels conflits entre le groupe I.C.E.M. et les camarades sur le principe ou les moyens de la défense ;

— Dans les syndicats : il faut les mettre dans le coup dès le début, même s'ils ne sont pas chauds, que le camarade soit syndiqué ou non, par le biais du groupe et par celui des camarades militants syndicaux de l'I.C.E.M. De toutes façons il est indispensable de situer les problèmes là où ils se placent et les syndicats (et non l'I.C.E.M.) ont des responsabilités dans les organismes paritaires. Ne pas se contenter d'une réponse superficielle « pas défendable » et défendre le dossier. C'est sur des cas concrets que nous avons l'occasion de montrer à nos interlocuteurs, ce que nous mettons derrière nos principes ;

— Au niveau local, surtout lorsque l'affaire est devenue suffisamment grave (suspension, licenciement, etc.), la création de comités de défense associant le maximum d'organisations syndicales, politiques, ou de parents, peut être un élément décisif de riposte.

Enfin nous insistons tout particulièrement sur la nécessité d'une pratique de notre pédagogie assumée collectivement dès le départ au sein d'un groupe, ce qui nécessite, entre autres, une réflexion sur les implications de notre pédagogie de lutte. Dans ce sens, le recueil des « Garde-fous » constitue un outil indispensable pour chaque groupe départemental.

QUELQUES ABRÉVIATIONS

- I.C.E.M. : Institut Coopératif de l'École Moderne.
C.E.L. : Coopérative de l'Enseignement Laïc.
P.E.M.F. : Publications de l'École Moderne Française.
B.T. : Bibliothèque de Travail (pour les 10-15 ans).
B.T.J. : Bibliothèque de Travail Junior (pour les moins de 10 ans).
B.T.2 : Bibliothèque de Travail Second Degré (pour les plus de 15 ans).
B.T.R. : Bibliothèque de Travail Recherche (supplément à *L'Éducateur*).
S.B.T. : Supplément à la Bibliothèque de Travail.
D.S.B.T. : Document Sonore de la Bibliothèque de Travail (disque).
B.T.Son : Bibliothèque de Travail Sonore (1 disque, 12 diapositives avec livret d'accompagnement).
B.E.M. : Bibliothèque de l'École Moderne (livre faisant le point sur une question au point de vue théorique et pratique).
D.P. : Dossier pédagogique publié dans *L'Éducateur* ou *La Brèche*.
A.E. : Art enfantin.
F.T.C. : Fichier de Travail Coopératif (fiches pour le travail individualisé et la libre recherche des enfants).
D.D. : Délégué départemental.
D.2.D. : Délégué départemental Second Degré.
D.D. - C.E.L. : Délégué Départemental C.E.L.
D.R. : Délégué Régional (représente une région au C.A. de l'I.C.E.M.).
C.A. : Comité d'Animation I.C.E.M./C.E.L.
C.D. : Comité Directeur de l'I.C.E.M.
C.A.P. : Collectif des animateurs Pédagogiques du C.A. - I.C.E.M.
C.D.R. : Collectif des Délégués Régionaux du C.A. - I.C.E.M.
C.A. - C.E.L. : Conseil d'Administration de la C.E.L.
A.E.M.T.E.S. : Association de l'École Moderne des Travailleurs de l'Éducation Spécialisée.
F.I.M.E.M. : Fédération Internationale des Mouvements d'École Moderne.
R.I.D.E.F. : Rencontre Internationale des Educateurs Freinet.